



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

#### Présentation d'un nouvel aménagement floral au Jardin anglais

### Le travail de deux apprenants

**C'est dans le cadre de leur dernière année de formation que deux apprenants horticulteur paysagistes ont mis en œuvre le nouvel aménagement floral « Le passage du temps » qui se situe entre l'horloge fleurie du Jardin anglais et le Monument de la République.**

Le but premier de ce travail était de valoriser ce site qui était devenu quelconque et désuet, par un nouvel aménagement fleuri qui remette en valeur ce lieu. L'aménagement réalisé se veut temporaire et représente une portion d'horloge, type horloge CFF. Le Service des parcs et promenades souhaitait dans le même temps remplacer le revêtement imperméable (de type enrobé) par un revêtement perméable (de nature argilo-calcaire) dans le cadre de l'action Sol+ menée sur la commune.

Cet aménagement s'intitule « Le passage du temps » précisément parce qu'il crée un passage dans cette horloge qui symboliquement représente le temps qui passe.

Lors de leur dernière année de formation aux Parcs et promenades, les apprenants doivent effectuer un travail pratique individuel (TPI), sur lequel ils sont jugés quant à la réalisation d'un projet. Pour ce faire, ils doivent démontrer leur capacité à gérer un chantier, le mener à bien et fournir un rapport écrit de ce travail. C'est ce que sont parvenus à faire les deux apprenants ayant réalisé « Le passage du temps »

Le nombre d'apprenants en formation au sein de la Ville de Neuchâtel est de 47 dont 19 pour le seul dicastère des Infrastructures et Energies.

Au Service des parcs et promenades, 11 apprenants préparent leur CFC d'horticulteur paysagiste, d'horticulteur floriculteur, de dessinateur paysagiste ou de logisticien. Viennent s'ajouter aux apprentissages qui précèdent une personne en formation élémentaire d'ouvrier de jardin » et six personnes en formation élémentaire d'ouvrier de jardin en collaboration avec l'Unité de Formation AI (UFAI).

Neuchâtel, le 8 avril 2011

Direction des Infrastructures et Energies

#### Renseignements complémentaires :

Pascal Sandozi, Directeur Infrastructures et Energies, ☎032/717.72.00  
Eddy Macuglia, contremaître, ☎032/717.86.60  
Françoise Martinez, ingénieure horticole, ☎032/717.86.60